

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 11 mai 2015

Délibération n° 2015-0317

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Institut Lumière pour l'organisation de l'exposition Lumière ! Le cinéma inventé, au Grand Palais de Paris

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Devinez

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 21 avril 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 13 mai 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Burrinand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinez, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, M. Millet, Mmes Nachury, Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Sturla, Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Aggoun (pouvoir à Mme Piantoni), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Compan), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Millet), MM. Charmot (pouvoir à Mme Crespy), Denis (pouvoir à Mme Frier), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Moretton (pouvoir à M. Suchet), Moroge (pouvoir à M. Cohen), Odo (pouvoir à M. Barret), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Tifra (pouvoir à M. Berthilier).

Conseil du 11 mai 2015**Délibération n° 2015-0317**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Attribution d'une subvention à l'Institut Lumière pour l'organisation de l'exposition Lumière ! Le cinéma inventé, au Grand Palais de Paris**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 avril 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'Institut Lumière pour le cinéma et l'audiovisuel est une association déclarée depuis 1979. Installée depuis 1982 au cœur de Monplaisir, quartier historique de Lyon où les frères Lumière ont inventé le cinématographe, elle a pour objet social à la fois la conservation et la diffusion de documents cinématographiques et audiovisuels et la diffusion de la culture cinématographique et audiovisuelle contemporaine à travers différentes manifestations, au premier rang desquelles le Festival Lumière.

L'Institut Lumière a déposé une demande de subvention auprès de la Métropole de Lyon pour organiser l'exposition intitulée "Lumière ! Le cinéma inventé", qui se tient du 27 mars au 14 juin 2015 au Grand Palais à Paris, le mois de mars étant celui de la célébration du premier tournage, celui de "La Sortie des usines Lumière" le 19 mars 1895 à Lyon, et de la première présentation de l'invention du cinéma le 22 mars à Paris.

Cet événement aborde l'histoire de l'invention du cinématographe mais aussi les autres dimensions de l'épopée artistique et industrielle de la famille Lumière, dont la vie a été dédiée aux images. Tout entière tournée vers la modernité de l'invention des Lumière, l'exposition en retrace l'histoire et offre au spectateur un parcours faisant la part belle à l'émotion et à la force de l'écriture cinématographique des films Lumière sans négliger les évolutions technologiques qui ont conduit le cinéma mondial où il est aujourd'hui.

L'exposition sera présentée au Musée des Confluences en 2017. Elle voyagera ensuite sur différents continents (Asie, Amérique du nord, Amérique du sud, Europe). Turin, Bologne et Montréal ont confirmé leur volonté d'accueillir l'exposition et des contacts ont été pris avec plusieurs Villes des États-Unis et Rio de Janeiro.

Avec le Festival Lumière, la Métropole de Lyon accueille des acteurs culturels du monde entier ; il s'agit ici de l'inscrire, grâce à cette exposition consacrée à l'œuvre riche et avant-gardiste des frères Lumière, dans le paysage culturel national et international.

a) - Objectifs

Avec l'organisation de l'exposition "Lumière ! Le cinéma inventé", l'Institut Lumière concourt à des objectifs majeurs poursuivis par la Métropole dans le cadre de sa politique culturelle. Ces objectifs sont notamment les suivants :

- favoriser le rayonnement national et international de la Métropole en développant une image de dynamisme et de modernité, en particulier par la tournée nationale et internationale prévue pour cet événement. L'exposition valorisera également l'innovation et le savoir faire du territoire par sa scénographie et par le biais de l'organisation de visites privées ou la création de conditions d'accueil sur mesure pour toute délégation,
- générer des retombées directes et indirectes sur l'économie locale (industries créatives, tourisme...), en particulier par les retombées médiatiques attendues de cette exposition,
- générer des retombées médiatiques pour l'Institut Lumière et le territoire métropolitain, tant en termes de contenu que d'image, accroissant par là même la fréquentation du Festival Lumière par des habitants hors Rhône-Alpes.

b) - Descriptif de l'exposition

Du cinématographe, appareil permettant tout à la fois de filmer, de tirer des copies et de les projeter, aux autochromes projetés sur écran géant et mettant la photographie couleur à la portée de tous, en passant par le photorama, premier essai concluant de projection de vues à 360°, la première partie de l'exposition présente les multiples innovations de la famille Lumière qui marquèrent l'avènement d'une épopée technique, artistique et industrielle universelle en constante évolution : le cinéma. Une large place est ainsi consacrée à la diffusion, notamment grâce à un dispositif de projection monumental, des 1 500 films Lumière, joyaux aux multiples interprétations : reflets de l'Histoire, des prémices de l'écriture cinématographique, de l'ouverture au monde (par l'envoi, aux 4 coins du globe caméra sous le bras, d'une centaine d'opérateurs) mais aussi témoins de la vie familiale du début du XX^e siècle.

D'un parti-pris visuel qui bénéficie des dernières techniques liées au numérique, le parcours et le dispositif scénographique contribuent à ré-enchanter les images et à retrouver leur magie originelle. Ils donnent aussi l'occasion de s'interroger sur leur devenir et sur les territoires du futur technologique que les héritiers des Lumière, d'Edison, de Marey, Demeny ou Muybridge explorent à l'aube du XXI^e siècle. Ainsi, la seconde partie de l'exposition aborde au sens large la question de l'héritage Lumière : l'évolution des techniques de filmage - le passage de l'argentique au numérique -, la trace de l'esthétique Lumière chez les cinéastes contemporains, la mythologie des salles de cinéma...Un espace spécifique est consacré à la confrontation d'extraits de films contemporains (œuvres de Kiarostami, de Pialat, Bresson ou Kéchéche) et de films Lumière mettant en évidence combien l'esthétique Lumière est déjà celle de la modernité.

Au-delà d'une exposition pédagogique et populaire, le parcours et le dispositif scénographiques confiés à l'architecte scénographe Natalie Crinière sous le commissariat de Thierry Frémaux et Jacques Gerber, contribue à montrer la magie originelle des images fixes et animées et expose, par ailleurs, les trésors des collections de l'Institut Lumière, les archives privées, les appareils, les documents graphiques ainsi que les archives familiales des héritiers de Louis et Auguste Lumière.

c) - Plan de financement prévisionnel

Le budget prévisionnel de la manifestation est de 2 994 000 €.

RECETTES	Montant (en € HT)	%
Ministère de la culture / CNC	350 000	11,7
Région Rhône Alpes	100 000	3,3
Métropole de Lyon	120 000	4
Ville de Lyon	20 000	0,7
Région île de France	40 000	1,3
Sous-total subventions publiques	630 000	21
fonds propres	430 000	14,4
partenariats privés	450 000	15
Musée des Confluences	270 000	9
achats d'exposition	220 000	7,4
billetterie (68j X 1 300 entrées X 10 €)	884 000	29,5
vente de produits dérivés et éditions	110 000	3,7
Total	2 994 000	100

DÉPENSES	Montant (en € HT)
préparation - conception - suivi	87 000
scénographie	1 347 500
transport - assurance	45 000
communication presse	265 000
ressources humaines production	182 400
occupation Grand Palais	895 000
lancement	50 000
édition et produits dérivés	90 000
Total	2 961 900
imprévus	32 100
Total général	2 994 000

Il est donc proposé au Conseil de la Métropole de procéder à l'attribution d'une subvention d'un montant de 120 000 € au profit de l'Institut Lumière dans le cadre de l'organisation de l'exposition "Lumière ! Le cinéma inventé" au Grand Palais à Paris du 27 mars au 14 juin 2015 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 120 000 € au profit de l'Institut Lumière dans le cadre de l'organisation de l'exposition "Lumière ! Le cinéma inventé" qui se déroulera au Grand Palais à Paris du 27 mars au 14 juin 2015.

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'Institut Lumière définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015, opération n° 0P33O3589A - compte 6574 - fonction 317.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 mai 2015.